



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 novembre 2023 - 15h30

TEMPÊTE CIARAN : POINT DE SITUATION ET RAPPEL À LA VIGILANCE FACE AUX MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Depuis 01h00 ce matin, Météo-France a placé la Seine-Maritime en vigilance orange pour vent violent et à 11h00 pour vagues-submersion, et ce jusqu'à la fin de la journée.

Le préfet s'est rendu sur les lieux affectés par la tempête à Etretat et au Havre, accompagné du sous-préfet du Havre, pour faire le point sur l'évolution de la situation et sur la mobilisation des secours.

Les forces de l'ordre et sapeurs-pompiers demeurent pleinement mobilisés afin de faire face à l'événement. Il est à déplorer le décès d'un homme au Havre, à la suite d'une chute depuis son balcon.

Enedis signale pour l'ensemble du département 85 000 clients privés d'électricité. Les équipes techniques sont mobilisées pour rétablir le courant dans les meilleurs délais.

À 15h30, le SDIS de la Seine-Maritime est intervenu à 390 reprises depuis le début de l'événement afin de porter assistance et secours. 200 sapeurs-pompiers sont actuellement mobilisés.

Bien qu'une diminution progressive de la force des vents est constatée, la pointe de Caux demeure très impactée par la tempête. Des dégâts matériels sont constatés dans certaines communes de la zone et notamment au Havre où un établissement scolaire est concerné par des dommages. Un système de distribution d'eau en bouteille est également mis en place par l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable à Etretat.

Les équipes de la SNCF procèdent actuellement aux travaux de reconnaissance et de dégagement des voies ferrées. La reprise progressive du trafic est attendue à partir de vendredi 3 novembre.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Le préfet de la Seine-Maritime renouvelle son appel à l'ensemble de la population du département à la plus grande vigilance et au respect des consignes de prudence et de sécurité, notamment en limitant ses déplacements au strict nécessaire et en se tenant éloigné des côtes et des zones à risque.

Pour mémoire, plusieurs mesures restreignant la circulation sont entrées en vigueur cette nuit et demeurent effectives a minima jusqu'à la fin de la journée :

- les piétons, deux roues, poids-lours, véhicules avec remorques et caravanes ne peuvent plus emprunter les ponts de Normandie et de Tancarville (depuis 01h00) ; le pont de Brotonne qui était aussi en restriction de circulation depuis 23h30, est fermé depuis 06h00 ;
- aucun train ne circule en Normandie ce jeudi 2 novembre ;
- en raison d'un risque élevé de chute d'arbres, un arrêté préfectoral interdit jusqu'à nouvel ordre la fréquentation des espaces forestiers du département.

La tempête devant produire ses effets jusqu'à la fin de journée, la vigilance orange aux vents et au risque de vagues-submersion en particulier au moment des pics de pleine mer est toujours en cours.

Recommandations générales

Compte tenu des risques liés à ces phénomènes météorologiques, le public est invité à faire preuve de prudence et à suivre certaines recommandations simples de sécurité.

Lors de vigilance orange vents violents, les conseils sont les suivants :

- Protéger sa maison et les biens exposés au vent
- Se tenir informé auprès des autorités
- Limiter ses déplacements
- Prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Ne pas intervenir sur les toits
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Lors de vigilance orange vagues submersion, les conseils sont les suivants :

- Ne pas prendre la mer
- S'éloigner des côtes et des estuaires
- Se tenir informé et localiser son kit d'urgence
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés
- Rejoindre le plus haut point possible ou se réfugier en étage, en dernier recours sur le toit